

Christian BURNET
Expert-comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre de Lyon/Rhône-Alpes
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry

ASSOCIATION BUGEY INITIATIVE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Ce document contient 16 pages (y compris la page de garde)

ASSOCIATION BUGEY INITIATIVE

Siège social : 55, Grande Rue
01300 BELLEY

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ASSOCIATION BUGEY INITIATIVE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Un changement de méthode comptable est intervenu. En effet, votre association a comptabilisé, en application des avenants aux conventions initiales signées avec les collectivités locales, une subvention d'exploitation destinée à couvrir le déficit d'exploitation. La subvention d'exploitation inscrite en produit au cours de l'exercice 2008 est égale à 1706 euros. Ce changement de méthode est décrit dans l'annexe aux comptes annuels.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1 - Règles et Méthodes Comptables de l'Annexe.



/...

II -JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En l'application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous porte à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre association, j'ai été conduit à examiner l'estimation comptable qui a conduit à la comptabilisation de la séparation d'exercice des subventions d'exploitation.
- J'ai pu également apprécier :
 - les principes comptables suivis ;
 - les estimations significatives retenues notamment celles concernant la comptabilisation des subventions d'exploitation ainsi que l'appréciation des dépréciations comptabilisées sur les comptes de prêts ;
 - la présentation d'ensemble des comptes.

Ces éléments n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III -VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier de l'organe de gestion de l'association et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Aix-les-Bains, le 1^{er} juillet 2009



**Le commissaire aux comptes
Christian BURNET**



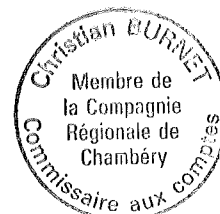
BILAN

000004

BUGEY INITIATIVES

Etats de synthèse au 31/12/2008

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	287,04	287,04		3,19
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	1 201,98	796,87	405,11	805,77
Immobilisations financières				
Prêts	505 681,10	28 657,80	477 023,30	476 110,26
ACTIF IMMOBILISE	507 170,12	29 741,71	477 428,41	476 919,22
Stocks				
Créances				
Autres créances	61 850,00		61 850,00	40 785,40
Divers				
Valeurs mobilières de placement	123 789,46		123 789,46	123 789,46
Disponibilités	294 116,79		294 116,79	288 159,33
ACTIF CIRCULANT	479 756,25		479 756,25	452 734,19
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	986 926,37	29 741,71	957 184,66	929 653,41



BILAN

000005

BUGEY INITIATIVES

Etats de synthèse au 31/12/2008

	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	330 202,07	325 846,93
RESULTAT DE L'EXERCICE	-17 114,40	-7 769,86
Subventions d'investissement	377 633,58	346 114,92
FONDS PROPRES	690 721,25	664 191,99
<i>Apports</i>	100 000,00	100 000,00
<i>Subventions affectées</i>	52 449,03	52 449,03
Fonds associatifs avec droit de reprise	152 449,03	152 449,03
AUTRES FONDS PROPRES	152 449,03	152 449,03
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	100 000,00	100 000,00
<i>Découverts et concours bancaires</i>	108,60	3 946,09
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	100 108,60	103 946,09
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 950,61	3 199,70
Dettes fiscales et sociales	7 231,17	4 795,00
Autres dettes	1 580,00	
Produits constatés d'avance	144,00	1 071,60
DETTES	114 014,38	113 012,39
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	957 184,66	929 653,41



Compte de résultat

000006

BUGEY INITIATIVES

Etats de synthèse au 31/12/2008

	du 01/01/08 au 31/12/08 12 mois	du 01/01/07 au 31/12/07 12 mois	Simple : Variation en valeur
Subventions d'exploitation	33 116,17	28 600,32	4 515,85
Reprises et Transferts de charge	272,40		272,40
Autres produits	55,35	70,49	-15,14
Produits d'exploitation	33 443,92	28 670,81	4 773,11
Autres achats non stockés	2 031,73	834,68	1 197,05
Charges externes	12 627,22	12 323,37	303,85
Impôts et taxes	299,00	435,00	-136,00
Salaires et Traitements	18 058,42	22 928,03	-4 869,61
Charges sociales	8 001,84	9 515,60	-1 513,76
Amortissements et provisions	403,85	680,06	-276,21
Autres charges	8,39	23,96	-15,57
Charges d'exploitation	41 430,45	46 740,70	-5 310,25
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 986,53	-18 069,89	10 083,36
Produits financiers	9 295,13	18 664,84	-9 369,71
Charges financières	18 423,00	12 837,61	5 585,39
Résultat financier	-9 127,87	5 827,23	-14 955,10
RESULTAT COURANT	-17 114,40	-12 242,66	-4 871,74
Produits exceptionnels		4 727,80	-4 727,80
Résultat exceptionnel		4 727,80	-4 727,80
Impôts sur les bénéfices		255,00	-255,00
EXCEDENT OU PERTE	-17 114,40	-7 769,86	-9 344,54



*Annexe***Désignation: ASS BUGEY INITIATIVES****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

Nom de l'entreprise	ASS BUGEY INITIATIVES
Activité exercée	
Adresse	55 GRANDE RUE BP 73 01300 BELLEY

Annexe des comptes annuels

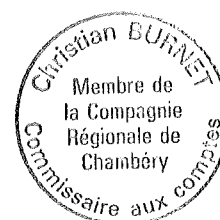
Exercice du 01/01/08 au 31/12/08

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition : 957 185

Perte : 17 114.40

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels par les dirigeants de l'entreprise.



Annexe**Désignation: ASS BUGEY INITIATIVES****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode " premier entré, premier sorti ". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production en éliminant le coût de la sous-activité.

Les versements effectués par les entreprises se décomposent en deux parties : une première à hauteur de 75^e représentant une cotisation, et une seconde pour le solde constituant une subvention renouvelable.

Une contrat de prêt est établi pour chaque octroi à un demandeur ; le suivi comptable se fait par l'utilisation d'un compte de l'actif immobilisé individualisé. L'enregistrement comptable est effectif à la date de l'établissement du chèque. Les sommes octroyées au comité d'agrément avant la date d'arrêté des comptes et débloquées après, sont mentionnées en autres engagements.

Changements de méthode

Conformément aux conventions actualisées avec les collectivités, les subventions octroyées ont été imputées en subvention d'exploitation pour 1 706.34€ ; le solde étant imputé comme par le passé en capitaux propres.



Annexe

Désignation: ASS BUGEY INITIATIVES

Exercice clos le 31/12/08

EURO

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

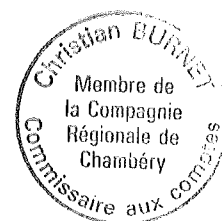
Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	20 000

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

Autres éléments significatifs

	Créances dues	Taux garantie SOFARIS	Provisionné
CREATEUR 1	1 917,00	70%	575.10
CREATEUR 2	4 838.10	0%	4 838.10
CREATEUR 3	2 050,00	0%	2 050,00
CREATEUR 4	1 108,00	70%	332.40
CREATEUR 5	3 900,00	70%	1 170,00
CREATEUR 6	2 750,00	50%	1 375,00
CREATEUR 7	1 200,00	100%	1 200,00
CREATEUR 8	5 170,00	70%	1 551,00
CREATEUR 9	5 000,00	50%	2 500,00
CREATEUR 10	11 856,00	0%	11 856,00
CREATEUR 11	4 034,00	30%	1 210.20
	43 823.10		28 657.80



Annexe**Désignation: ASS BUGEY INITIATIVES****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

Contributions en nature

Une convention de partenariat a été signée, le 1^{er} avril 2006, entre Bugey Initiatives et le Syndicat Mixte du Pays du Bugey dans laquelle ce dernier s'engage à mettre à disposition de manière permanente 10% du temps de travail de son animateur économique et autorise de façon ponctuelle son personnel à prêter son concours à la bonne réalisation de la mission de Bugey Initiatives, en particulier pour le secrétariat et l'accueil.

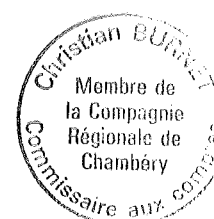
Par ailleurs, le Syndicat Mixte du Pays du Bugey met à disposition un bureau équipé qui prend la forme d'un apport en nature à chiffrer dans la comptabilité de la plate-forme (comptes 8)

Pour la période du 01/01/2008 au 31/12/2008, un montant de 21 587.97 Euros apparaît dans le récapitulatif de la page 10 de la présente annexe en mise à disposition gratuite : 4460.37 Euros pour la mise à disposition gratuite de l'animateur économique du Syndicat Mixte du pays du Bugey (10% de son temps) et 2 881.73 Euros pour les moyens matériels (bureau équipé).

De son côté, Bugey Initiatives salarie en direct son animatrice depuis le 1^{er} avril 2006.

La page 10 de l'annexe retrace également la valorisation du bénévolat, principalement les membres bénévoles participant aux réunions du Comité d'Agrément ainsi que les parrains.

Cette valorisation est basée sur le coût horaire communiqué par France Initiatives Réseau (FIR) soit 38,11 euros de l'heure.



Annexe

Désignation: ASS BUGEY INITIATIVES

Exercice clos le 31/12/08

EURO

3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
-----------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	287			287
Immobilisations corporelles	1 201			1 201
Immobilisations financières	489 845	198 521	182 685	505 681
	491 333	198 521	182 685	507 169
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	283	3		287
Immobilisations corporelles	396	400		796
Immobilisations financières	13 734	16 123	1 200	28 657
Total	14 414	16 527	1 200	29 741

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	505 681	505 681	
Actif circulant & charges d'avance	61 850	61 850	
TOTAL	567 531	567 531	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	4 717

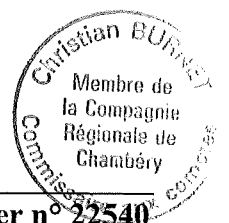


*Annexe***Désignation: ASS BUGHEY INITIATIVES****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

Charges constatées d'avance	Non applicable
-----------------------------	----------------

Frais d'émission des emprunts à étaler	Non applicable
--	----------------



Annexe

Désignation: ASS BUGEY INITIATIVES

Exercice clos le 31/12/08

EURO

4 Notes sur le bilan passif

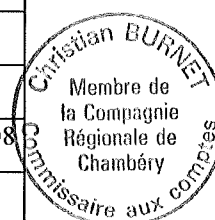
Capital social - Actions ou parts sociales		
	Nombres	Valeur nominale
Titres début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice		

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation	13 734	16 123	1 200	28 657
Total	13 734	16 123	1 200	28 657

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	100 108	20 108	80 000	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 950	4 950		
Dettes fiscales & sociales	7 231	7 231		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 580	1 580		
Produits constatés d'avance	144	144		
	114 014	14 014	80 000	

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
---	----------------

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	108
Emprunts & dettes financières divers	



Annexe

Désignation: ASS BUGHEY INITIATIVES

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Fournisseurs	4 950
Dettes fiscales & sociales	2 343
Autres dettes	1 580

Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.



Annexe

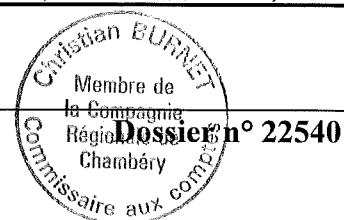
Désignation: ASS BUGEY INITIATIVES

Exercice clos le 31/12/08

EURO

5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/08	31/12/07
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			
468700	Divers pdts a recevoir		3 957,80
Autres créances			3 957,80
518700	Interets courus a recev.	4 717,04	3 717,29
Disponibilités		4 717,04	3 717,29
Total des produits à recevoir		4 717,04	7 675,09
Charges constatées d'avance :		Néant	
Charges à payer :		31/12/08	31/12/07
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
518600	Interets courus a payer	108,60	87,69
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		108,60	87,69
408100	Fourn.fts non parvenues	1 512,11	480,00
408226	Fnp honoraires	3 438,50	2 719,70
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 950,61	3 199,70
428200	Dettes provis. pr congés	1 615,98	
438200	Ch.soc.dette cong.a payer	727,19	
Dettes fiscales et sociales		2 343,17	
468600	Divers charges a payer	1 580,00	
Autres dettes		1 580,00	
Total des charges à payer		8 982,38	3 287,39
Produits constatés d'avance :		31/12/08	31/12/07
487000	Sofaris / oseo	144,00	1 071,60
Total des produits constatés d'avance		144,00	1 071,60



*Annexe***Désignation: ASS BUGEY INITIATIVES****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

**COMPTABILISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A TITRE GRACIEUX EN
2008 (comptes de la classe 8)**

Compte	Libellé	Débit	Crédit
861000	Mise à disposition de biens	2 881.73	
871000	Mise à disposition de biens		2 881.73
861000	Mise à disposition de personnel	5 882.22	
871000	Mise à disposition de personnel		5 882.22
864000	Personnel Bénévole	12 824.02	
870000	Bénévolat		12 824.02
		21 587.97	21 587.97



Christian BURNET
Expert-comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre de Lyon/Rhône-Alpes
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry

ASSOCIATION BUGEY INITIATIVE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Ce document contient 32 pages (y compris la page de garde)

ASSOCIATION BUGEY INITIATIVE

Siège social : 55, Grande Rue
01300 BELLEY

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux membres,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention intervenue au cours de l'exercice

Conformément aux nouvelles dispositions des avenants à la convention du 10 septembre 1999 signés avec les collectivités locales en fin d'année 2007, une subvention d'exploitation de 1706 euros a été comptabilisée en produits sur l'exercice 2008. La contrepartie de cette subvention est une diminution du poste subventions d'investissements versées par les collectivités.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Convention de partenariat SMPB

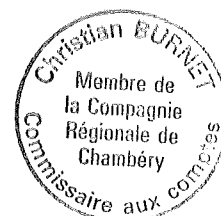
La convention de partenariat conclue avec le Syndicat Mixte du Pays du Bugey avec effet au 1^{er} avril 2006 s'est poursuivie sur l'exercice 2008.

B Au terme de cette convention, le Syndicat Mixte du Pays du Bugey met à disposition un animateur économique à hauteur de 10% de son temps de travail ainsi que des prestations administrative et fonctionnelle. Ces prestations sont accordées gratuitement et font l'objet d'un chiffrage précis mentionné en annexe aux comptes annuels 2008.

Par ailleurs, le SMPB a facturé la somme de 1 512 € au titre d'une participation aux frais de photocopies et d'affranchissement pour l'année 2008. Ce montant n'était pas payé au 31 décembre 2008.

Ce document contient 3 pages (y compris la page de garde)

.../



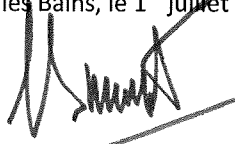
/...

Mission d'expertise-comptable

Votre association a confié la mission d'assistance comptable à la société SECOCI, société d'expertise comptable dont votre trésorier pour l'exercice 2008 est également un des dirigeants.

Les charges comptabilisées au poste honoraires pour l'exercice 2008 se sont élevées à 2 704 € TTC et les honoraires payés dans l'exercice ont été de 2 135 € TTC.

Fait à Aix les Bains, le 1^{er} juillet 2009



**Le commissaire aux comptes
Christian BURNET**

Ce document contient 3 pages (y compris la page de garde)

